

# BAREME D'HONORAIRES

à la date du 1er Janvier 2024 TTC (TVA à 20%)

CONSULTATION		38,50 €
CONSULTATION petits animaux		33,50 €
CONSULTATION urgences (nuit, week-end, jour férié)		77,00 €
CONSULTATION à domicile (sur Montpellier)		77,00 €
CONSULTATION chien mordeur (les 3 visites)		128,00 €
CONSULTATION VACCINALE : portée > 3 chiots = - 20%		
CHIEN	Carré, Hépatite, Parvovirose	53,50 €
	Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose	59,50 €
	Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, Rage	64,50 €
	Leptospirose, Rage	57,50 €
	Rage	56,50 €
	Piroplasmose	85,00 €
	Leishmaniose	92,00€
CHAT	Coryza, Panleucopénie	58,50 €
	Coryza, Panleucopénie, Leucose	66,50 €
	Coryza, Panleucopénie, Leucose, Rage	73,50 €
	Coryza, Panleucopénie, Rage	63,50 €
	Leucose	63,50 €
	Rage	56,50 €
TEST Felv - Fiv		38,00 €
DELIVRANCE PASSEPORT EUROPEEN:		
	seul	38,50 €
	en même temps qu'une autre consultation	18,00 €
ANALYSES :	bilan biochimique : le paramètre :	10,50 €
	numération formule sanguine :	30,00 €
TATOUAGE AU DERMOGAPHE SOUS ANESTHESIE GENERALE:		81,50 €
	portée > 3 chiots : - 20 %	
	en même temps qu'une autre anesthésie :	63,50 €
	en même temps qu'une consultation vaccinale :	73,50 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ELECTRONIQUE :		81,50 €
	portée > 3 chiots : - 20 %	
	en même temps qu'une consultation vaccinale :	73,50 €
DETARTRAGE		120,00 à 160,00 €
STERILISATION CHIRURGICALE :		
	CHAT	85,00 €
	CHATTE	146,00 €
	CHIEN	184,50 €
	CHIENNE	290,00 à 389,00€
EUTHANASIE	CHAT :	74,00 €
	CHIEN :	74,00 à 114,00€
INCINERATION	collective	55,00 à 180,00€
	individuelle (urne)	95,00 à 260,00€

Baucoup d'actes médicaux ou chirurgicaux sont des cas particuliers et ne peuvent être tarifés à l'avance. Nous vous conseillons de vous adresser directement au docteur vétérinaire qui vous donnera tous les détails. Vous avez la faculté de demander une facture après toute intervention.

*Interventions chirurgicales et examens complémentaires en urgence ( nuit, week-end, jours fériés ) : tarif + 25 %*

" Membre d'une Association agréée par l'Administration Fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom"